

28 OCT. 2019

D.D.T.

Service SUT

Affaire suivie par :
Béatrice Lung

Révision du PLU
de la commune de

Villeneuve de Berg

- NOTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE -

- ❖ vu la délibération du conseil municipal du 30 septembre 2019
- ❖ vu sa date de transmission en préfecture le 01 octobre 2019
- ❖ vu l'affichage en mairie de la délibération à compter du 01 octobre 2019
- ❖ vu la publication de l'avis dans le journal « La Tribune » le 10 octobre 2019

Le PLU est exécutoire, à compter du 1^{er} novembre 2019

Le Chef du S.U.T

Jérôme Bosc

Copies :

DTSA
SUT/PT/BLg
SUT/CT
SUT/ADS
Préfecture
Mairie de Villeneuve de Berg
Communauté de communes de Berg et Coiron
SCoT de l'Ardèche Méridionale
Chrono